



Séminaire

La bourse, comment ça marche ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les marchés financiers sans jamais oser le demander !

Équité dans le texte : Par souci de lisibilité, nous avons fait le choix de formuler ce document au masculin. Bien entendu, il se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



Objectifs

Comment fonctionne une bourse ? Qu'est-ce qu'un indice boursier ? Comment une action est-elle cotée et quelle est sa valeur ? Qu'est-ce qu'un fonds de placement ? Quels sont les véhicules d'investissement les plus courants ?

Autant de questions que vous vous posez peut-être à la lecture des journaux ou à l'écoute des informations et qui vous retiennent de faire le premier pas pour investir. Nous vous proposons d'y répondre lors de ce séminaire.

Les objectifs sont qu'au terme du cours, les participants connaissent les caractéristiques des principaux véhicules de placement, qu'ils comprennent la dynamique des marchés, la composition d'un prix de marché et la notion de risque/rendement. Les participants seront à même de créer un portefeuille simple et diversifié.

Structure du séminaire

1 ^{ère} demi-journée
Les véhicules de placement <ul style="list-style-type: none">- Les différents types et catégories d'actions et d'obligations- Les droits que confèrent la possession d'une action ou d'une obligation- L'évaluation d'une action et d'une obligation
La Bourse <ul style="list-style-type: none">- Bref historique et fonctionnement- Les outils de suivi de la bourse au quotidien- Pourquoi et comment la bourse évolue-t-elle ?- Les indices boursiers et les différents secteurs- Le traitement des informations disponibles
2 ^{ème} demi-journée
Construire un portefeuille <ul style="list-style-type: none">- Le portefeuille type- Les différents styles de gestion- Un fonds de placement ou un ETF ?- La diversification et la décorrélation

Public-cible

Toute personne souhaitant mieux connaître et mieux comprendre le fonctionnement et les outils des marchés boursiers. Ce séminaire ne nécessite aucune pratique ou connaissances préalables dans ce domaine.

Documents de travail

Un support sera remis aux participants, contenant les éléments principaux traités durant le séminaire. De plus, des cas pratiques seront réalisés durant les cours.



Intervenant

Monsieur Thierry Broger est Diplômé de l'École supérieure d'économie de Lausanne (ESeco), titulaire d'un E-MBA en finances et d'un diplôme d'Expert en finance et en investissements CIWM. Actuellement, il est responsable financier de plusieurs sociétés d'assurances du groupe Prométerre, ainsi que partenaire dans une société indépendante de gestion dédiée aux investisseurs institutionnels, Cyprès Investissements SA.

La plus grande partie de son activité est liée au placement de la fortune et des réserves des institutions dont il a la charge. Il intervient ponctuellement comme conseiller dans ce domaine et participe régulièrement, comme intervenant, à des séminaires de formation sur ce sujet.

Horaires et Durée

Session 1 :	9 et 16 octobre 2010	Horaire : 8h30 – 12h00
Session 2 :	6 novembre 2010 (journée entière)	Horaire : 8h30 – 16h30

Selon le nombre d'inscriptions, la SECLAusanne se réserve le droit d'ajouter ou d'annuler des sessions.

Lieu des cours

Centre de formation de la SECLAusanne

Rue de l'Ale 31 à Lausanne - Salle Mandela

En bus : arrêts « Chauderon » ou « Bel-Air »

Métro : M2 – arrêt Flon.

Parkings : Métropole 2000 / Riponne / Flon / Montbenon / du Centre / etc.



Tarifs

Membre SECLAusanne	Fr. 100.-
Non-membre SECLAusanne	Fr. 140.-

Places limitées! Maximum 20 personnes par session. Premiers arrivés – premiers servis (la date d'envoi faisant foi)

Contact

Société des employés de commerce de Lausanne,
Rue Centrale 6, 1003 Lausanne

Tél. 021 312 93 47 - Fax. 021 320 99 35
formation@seclausanne.ch - www.seclausanne.ch



La bourse, comment ça marche ?

FORMULE D'INSCRIPTION

VOS COORDONNÉES (compléter en majuscule SVP !)

A RETOURNER PAR FAX AU 021 320 99 35

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA + Ville : _____ E-Mail : _____

Date de naissance : _____ Natel : _____

Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____

Membre SEC : oui non Demande d'admission SEC : oui non

Session	<input type="checkbox"/> 9 et 16 octobre 2010	<input type="checkbox"/> 6 novembre 2010
TARIF MEMBRE¹	<input type="checkbox"/> Fr. 100.-	
TARIF NON-MEMBRE	<input type="checkbox"/> Fr. 140.-	

ADRESSE DE FACTURATION

même que l'étudiant autre adresse (à indiquer ci-dessous) :

Société : _____ Adresse : _____

Nom : _____ NPA : _____

Prénom : _____ Localité : _____

Par sa signature, l'étudiant-e confirme qu'il/elle a pris connaissance des conditions générales mentionnées à la page suivante et qu'il/elle les accepte.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Par quel biais avez-vous pris connaissance de nos formations ?

mon entreprise une connaissance Internet
 les annonces/la presse l'orientation professionnelle autre : _____

Financement de l'écolage

personnel par l'entreprise partiellement par l'entreprise



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. L'écolage doit être payé selon les échéances indiquées sur les factures reçues.
2. La présente formule d'inscription vaut reconnaissance de dettes, selon l'art. 82 LP.
3. Tout désistement avant le début des cours ou arrêt pendant la formation doit être porté à la connaissance du secrétariat par écrit.
4. Frais d'annulation : en cas d'annulation après confirmation de la réservation définitive, 50% du prix est facturé au titre de frais administratifs.
5. Lorsqu'une formation a débuté, aucun remboursement n'est accordé et le montant total du cours est exigé en cas d'arrêt en cours de formation.
6. La formation débute avec un nombre minimum de 12 participants. De plus, afin d'assurer un enseignement de qualité, le nombre de places est limité. Dès lors, nous sommes dans l'obligation de prendre en considération les inscriptions dans leur ordre d'arrivée. Les personnes suivant la totalité de la formation ont priorité sur les personnes ne suivant la formation que partiellement.
7. La finance des examens externes n'est pas comprise dans le prix.
8. Le for juridique est Lausanne.